



1855 : Décès de Martial Allemand Lavigerie, le grand-père paternel de Charles Lavigerie, à Angoulême, à l'âge de 88 ans.

Lettre au Père Charbonnier (18 août 1875)

Mon cher Enfant,

Lorsque cette lettre vous arrivera vous serez sur le point, sans doute, de reprendre le chemin d'Alger. J'ai reçu avec grande satisfaction celle que vous m'avez écrite, et à cause des détails intéressants qu'elle renferme et à cause des sentiments que vous m'y exprimez.

J'espère que vous aurez réussi à acheter, dans l'oasis, quelque chose de plus convenable et de moins chaud que la hutte achetée par le P. Paulmier. Dieu veuille que vous n'ayez pas trop souffert du climat et que votre santé se soit maintenue !

Vous aurez à remplir l'année prochaine, le plus important des ministères de l'Œuvre, celui de la formation et du discernement des missionnaires. C'est une grande et difficile charge à laquelle, je l'espère, le temps que vous aurez passé dans une station du Sahara vous aura préparé, mieux que nous ne l'auriez été sans cela. Je vous verrai, du reste, avant que vous ne preniez possession de vos fonctions, car je compte rentrer à Alger à la mi-septembre. Ma santé s'est beaucoup améliorée et raffermie, grâce à la protection de la T.S. Vierge et à la miséricorde du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur. Aidez-moi à les remercier.

Je vous prie de me rappeler au bon souvenir et aux prières de vos confrères de Metlili. Dites-leur que je suis d'esprit et de cœur avec eux, au milieu de leurs souffrances et de leurs espérances. J'ai pour eux, ils le savent, l'affection et la sollicitude d'un père et ils y ont d'autant plus de droits qu'ils sont plus éloignés et plus exposés.

Il faut vous arranger de manière à être à Alger avant le 1er octobre, époque à laquelle les RR. PP. Jésuites quittent le noviciat.

Lettre au Père Charmetant pour un voyage à Rome (11 août 1872)

Mon cher enfant,

Je vais aller passer quelques jours à Rome, et je profiterais volontiers de cette occasion pour permettre à deux d'entre vous de venir représenter l'Œuvre aux pieds du Saint-Père et lui demander pour elle sa bénédiction. C'est vous et le Père Deguerry qui êtes naturellement désignés. Si donc vous pouvez vous faire convenablement remplacer, je vous autorise à venir me rejoindre à Rome, Hôtel de la Minerve. Vous demanderez deux passages à M. Combes, et arrivés à Marseille vous prendrez le bateau de Civitavecchia ou le chemin de fer par Gênes, Florence et Rome. Faites-vous donner 1000 francs par M. Combes, pour ce voyage.

Je pense que le Père Richard et le Père Bouchand pourraient venir à Saint-Eugène et que le Frère Pascal pourrait suppléer avec quelque autre le Père Deguerry. Votre absence durera quinze jours. Prenez vos dispositions en conséquence, pour le matériel et le spirituel. Recommandez au Père Deguerry de ne laisser derrière lui aucun enfant qui lui donne de l'inquiétude et n'en laissez pas vous-même. Amenez à Marseille tout ce qui cloche. M. Breuillot ne peut rester à Saint-Eugène. Je lui écris un mot ci-inclus que vous lui remettrez. Ramenez-le en France avec vous.

Je compte sur votre esprit de foi et d'abnégation à tous deux pour ne pas quitter vos œuvres si elles devaient souffrir de votre absence. Communiquez tout ceci au Père Deguerry. Portez avec vous des habits de votre Société en bon état pour paraître devant le Pape.

